

Reçu le : 13 OCT. 2014
Vice-Rectorat des Iles
Wallis et Futuna

ARRÊTÉ N° 2014 - 462

Fixant le calendrier des vacances scolaires de l'année 2015 à Wallis et Futuna

**Le Préfet, Administrateur Supérieur des îles Wallis et Futuna
Chevalier de la Légion d'Honneur**

VU la loi n°61-814 du 29 juillet 1961 modifiée, conférant aux îles Wallis et Futuna le statut de territoire d'outre-mer ;

VU le code de l'éducation ;

VU le décret n° 99-941 du 12 novembre 1999 relatif à l'organisation des vice-rectorats en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie Française, à Wallis et Futuna et à Mayotte ;

VU le décret du Président de la République en date du 27 février 2013 portant nomination de Monsieur Michel AUBOUIN, administrateur civil hors classe, en qualité de Préfet, Administrateur Supérieur du Territoire des îles Wallis et Futuna, et sa prise de fonction en date du 03 avril 2013 ;

VU l'arrêté du Ministère de l'Intérieur et du Ministère des outre-mer en date du 15 juillet 2013 portant nomination du Secrétaire général du territoire des îles Wallis et Futuna ;

VU l'arrêté n° 2013-358 du 28 août 2013 accordant délégation de signature à Monsieur Pierre SIMUNEK, Administrateur Civil hors classe, en qualité de Secrétaire Général des îles Wallis et Futuna ;

VU la convention du 09 février 2012 portant concession de l'enseignement primaire dans le Territoire des îles Wallis et Futuna, notamment son article 11 alinéa 1 ;

VU l'avis favorable émis par le comité technique spécial dans sa séance du 04 septembre 2014 ;

SUR proposition du Secrétaire général du Territoire,

ARRÊTE :

Article 1^{er} : Le calendrier des vacances scolaires de l'année 2015 à Wallis et Futuna est fixé comme suit :

ANNÉE SCOLAIRE 2015	
Rentrée scolaire des enseignants	Vendredi 13 février 2015
Rentrée scolaire des élèves	Lundi 16 février 2015
Vacances 1ère période	Samedi 4 au dimanche 19 avril 2015
Vacances 2ème période	Samedi 6 au dimanche 21 juin 2015
Vacances 3ème période	Samedi 8 au dimanche 23 août 2015
Vacances 4ème période	Samedi 10 au dimanche 25 octobre 2015
Début des vacances d'été	Jeudi 17 décembre 2015
Les enseignants de l'enseignement secondaire appelés à participer aux opérations liées aux examens sont en service jusqu'à la date fixée pour la clôture de ces examens.	

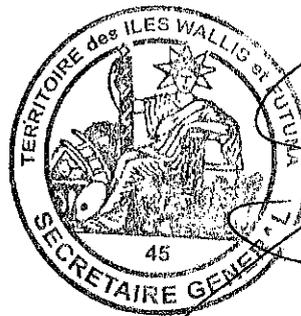
Article 3 : Le secrétaire général du Territoire, la vice – rectrice des îles Wallis et Futuna et le chef du service de la réglementation et des élections sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré, publié au Journal Officiel du Territoire et communiqué partout où besoin sera.

Mata'Utu, le 09 OCT. 2014

AMPLIATIONS :

Circonscription d'Uvéea	:1
Délégation Futuna	:1
AT/CP	:2
Vice-rectorat	:1
DEC	:1
STJS	:1
STOSVE	:1
SRE/IOWF	:2

Pour le Préfet, Administrateur Supérieur
et par délégation
le Secrétaire général



Pierre SIMUNEK